



Règlement "Trail des Gravieres" 2016



1. Organisation

Le "Trail des Gravieres" est organisé le dimanche 24 juillet 2016 par l'association « US Lariens Munans ». Les participants déclarent connaître et accepter sans réserve le présent règlement.

2. Parcours

Les courses en nature proposées sont des animations ne comportant ni chronométrage, ni classement ou podium. Le départ et l'arrivée des courses se feront au Stade des Gravieres - 70230 Lariens et Munans.

Trois épreuves composent le "Trail des Gravieres":

- Course nature de 8 km
- Course nature de 14 km
- Randonnée pédestre de 14 km

Le Trail des Gravieres est une manifestation sportive, conviviale, familiale et proche de la nature.

3. Engagements des coureurs

Respect de la nature et des lieux traversés : aucun déchet ne doit être jeté sur le parcours, en dehors des zones de ravitaillement où des poubelles seront mises à disposition des participants.

Respect des bénévoles : des signaleurs et membres de l'organisation seront présents sur le parcours. Les participants s'engagent à respecter leurs indications.

Assistance des autres concurrents : les participants s'engagent à porter assistance à toute personne en détresse. Les membres de l'organisation situés sur le parcours doivent être informés le plus rapidement possible.

Respect du tracé : Le balisage est réalisé par rubalise. Il est renforcé par des panneaux. Les participants s'engagent à suivre le tracé. Les bicyclettes et autres engins sont interdits sur le parcours. Les chiens ne sont pas acceptés en course.

Abandon : un coureur souhaitant abandonner la course doit en informer le signaleur le plus proche et lui restituer son dossard.

4. Les courses – Catégories d'âge – Conditions – Tarifs

- **Randonnée pédestre de 14 km.** Tarif : 5 €

Inscription par courrier ou sur place.

- **Course Nature de 8 km : A partir de 16 ans.** Tarif : 6 €

Inscription en ligne <http://www.le-sportif.com/>, par courrier ou sur place (majoration de 4€). Autorisation parentale pour les mineurs.

- **Course Nature de 14 km : A partir de 18 ans.** Tarif : 12 €

Inscription en ligne <http://www.le-sportif.com/>, par courrier ou sur place (majoration de 4€).

Inscriptions par courrier :

Toute inscription "papier" reçue au-delà de la date limite du 20 juillet 2016 sera considérée comme nulle. Bulletin d'inscription, disponible sur le site internet www.uslariens.fr et au dos du tract.

Il doit être accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de « US Lariens Munans » et d'une copie du certificat médical ou de la licence (cf paragraphe 8), à l'adresse suivante : Trail des Gravieres, chez M. Yohan GIMENEZ - 1, rue de du Coteau – Anthon Dournon - 70190 Rioz.

Inscriptions sur place (dans la limite des places disponibles) :

Au stade des Gravieres de Lariens le samedi 23 juillet de 17h à 19h et le dimanche 24 juillet à partir de 8h30, jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Les inscriptions aux courses ont lieu dans la limite de 500 coureurs.

Les 2 courses nature de 8 et 14 km sont limitées chacune à 250 coureurs, sous réserve d'un ajustement par l'organisation. Toute inscription est ferme et définitive, aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de désistement.

5. Dossards

Le port d'un dossard est obligatoire pour les courses nature.

Leur retrait s'effectue sur place, au stade des Gravieres de Lariens Munans :

- le samedi 23 juillet de 17h à 19h
- le dimanche 24 juillet à partir de 8h30 et jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Le dossard sera restitué à l'arrivée aux organisateurs.

6. Modification et annulation des courses

L'organisateur se réserve la possibilité d'annuler ou d'arrêter les courses en cours, ou d'en modifier le tracé, en cas de force majeure, catastrophe naturelle ou tout autre événement mettant en cause la sécurité des participants. Aucun remboursement ne pourra être exigé.

7. Certificat médical

Les participants doivent présenter : un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au 24 juillet 2016, ou une licence Athlétisme Compétition, Athlétisme Entreprise, Athlétisme Running ou un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou une licence FFA, FFCO, FFPM, ou FFTRI.

8. Equipement

La participation au "Trail des Gravieres" requiert l'usage d'un équipement sportif adapté aux courses en nature. L'usage de bâtons est interdit.

Il est conseillé aux participants de s'équiper d'un téléphone portable et/ou d'un sifflet.

9. Ravitaillement

Les courses se déroulent en autosuffisance. Les participants sont invités à s'équiper d'une réserve d'eau – gourde ou poche. Un point d'eau est disponible au départ de chaque course. Un ravitaillement – boisson et encas - est assuré à l'arrivée de toutes les courses ainsi qu'à mi-parcours de la course de 14 km.

10. Vestiaires et Douches

Des douches et vestiaires sont à disposition des coureurs au stade des Gravieres de Lariens Munans.

11. Assurance et Assistance médicale

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'évènement. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement contre les risques liés à la pratique du Trail et des courses en nature. L'organisateur n'est aucunement tenu responsable en cas d'accident ou de défaillance consécutif à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante: les coureurs s'inscrivant au "Trail des Gravieres" se sont assurés qu'ils ont le niveau pour parcourir la distance choisie dans sa totalité. Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l'arrivée. Les services médicaux seront habilités à mettre hors course tout concurrent apparaissant inapte à poursuivre la course. Il est rappelé que chaque participant se doit de signaler aux membres de l'organisation présents sur le parcours un coureur en détresse.

12. Droit à l'image

Par son inscription, tout coureur autorise l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître.